

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

Session 2017

Série ST2S

Sciences et Technologies de la Santé et du Social

Histoire-Géographie

Durée : 2 heures 30

Coefficient : 2

Les calculatrices ne sont pas autorisées.

Le candidat doit répondre à toutes les questions de la 1^{ère} partie.

10 points

Le candidat traitera au choix un seul des quatre exercices de la 2^{nde} partie.

10 points

Ce sujet comporte 11 pages numérotées de 1/11 à 11/11.

Dès qu'il vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

L'annexe page 11/11 est à rendre avec la copie d'examen.

PREMIÈRE PARTIE

Questions d'Histoire

1. « Depuis les années 1950 l'Europe de l'Ouest s'engage dans une construction économique et politique progressive ». Justifiez cette affirmation par deux arguments.

(2 points)

2. Indiquez deux défis que l'Afrique subsaharienne a connus après sa décolonisation.

(2 points)

3. Définissez le terme de « cohabitation ».

(1 point)

Questions de Géographie

4. Choisissez et recopiez la bonne définition de francophonie :

a/ Ensemble des pays dont le français est la langue maternelle de toute la population.

b/ Ensemble regroupant la France et les anciennes colonies françaises.

c/ Ensemble des pays qui ont en commun l'utilisation de la langue française pour l'ensemble ou une partie de la population.

(1 point)

5. Proposez deux explications à la localisation des sites de production des Firmes transnationales dans les pays du Sud.

(2 points)

6. Complétez la légende de la carte proposée en annexe page 11/11 (à rendre avec la copie d'examen), en indiquant à quelle catégorie de pays, en terme de développement, appartient chacun des pays hachurés.

(2 points)

SECONDE PARTIE

Le candidat traitera au choix un seul des quatre exercices.

Exercices portant sur les sujets d'étude du programme d'histoire

Exercice 1. Sujet d'étude : Les femmes dans la société française.

Document 1 : Extraits du « Manifeste des dix », publié, le 6 juin 1996, dans l'hebdomadaire français *L'Express*.

Parmi 20 grands pays développés d'Europe et d'Amérique du Nord, le nôtre est bon dernier pour la représentation des femmes au Parlement, loin derrière les États scandinaves, l'Allemagne, l'Espagne. Si bien que, dans l'Union européenne, la France est la lanterne rouge pour la proportion de femmes élues. [...]

L'objectif est d'arriver, par étapes, à la parité. Pour y parvenir, voici les mesures que nous proposons :

1 - Une politique volontariste des partis, du gouvernement et des associations féminines conjugués. Les pays nordiques montrent l'efficacité de cette attitude. Quand il le faut, ils n'hésitent pas à utiliser les quotas. Sans cet aiguillon, il y aura toujours de bonnes raisons de ne rien faire.

2 - Limitation drastique¹ du cumul des mandats et des fonctions, pour un meilleur partage et exercice du pouvoir. Cette limitation permettra de dégager plusieurs milliers de sièges.

3 - Financement des partis politiques en fonction du respect de la parité de leurs instances dirigeantes et de leurs élus.

4 - Nomination volontaire à des postes de responsabilité qui dépendent de l'État et du gouvernement, en se fondant sur un principe de parité.

5 - Adoption d'une législation sur le sexisme comparable à celle sur le racisme, permettant aux associations de droits de l'homme et de la femme ainsi qu'aux individus d'ester² en justice civilement ou pénalement.

6 - Et s'il faut modifier la Constitution pour introduire des discriminations positives, nous y sommes favorables, comme l'est, nous en sommes persuadées, la majorité de nos concitoyens.

7 - Alors, sur ce sujet, pourquoi pas un référendum ?

Michèle Barzach, Frédérique Bredin, Edith Cresson, Hélène Gisserot, Catherine Lalumière, Véronique Neiertz, Monique Pelletier, Yvette Roudy, Catherine Tasca, Simone Veil.³

1. Limitation drastique : Limitation très importante.

2. Ester : prendre l'initiative d'un procès.

3. Ces dix femmes sont d'anciennes ministres et femmes politiques de droite et de gauche.

Document 2 : Affiche du Pacte pour l'Égalité, en 2012, campagne de sensibilisation réalisée pour le Laboratoire de l'Égalité* par l'agence de communication Mediaprism.



* Le Laboratoire de l'Égalité est une association qui a pour objectif « un meilleur partage des responsabilités citoyennes, économiques et familiales entre les femmes et les hommes ». Lors de l'élection présidentielle de 2012, le Laboratoire de l'Égalité a proposé aux candidats et candidates de signer le Pacte pour l'Égalité (parité et accès des femmes aux responsabilités, égalité salariale et lutte contre la précarité dans le travail, valorisation de l'implication des pères et conciliations des temps de vie, partage d'une culture de l'égalité).

Questions :

1. Malgré les fonctions exercées par les signataires du « Manifeste des dix », montrez, à la date du document, que la France est en retard sur la place des femmes en politique (document 1).
2. Citez des mesures préconisées par le « Manifeste des dix » qui concernent les partis politiques (document 1).
3. Décrivez le document 2 et expliquez son message.
4. Nommez l'objectif commun que visent les auteurs de ces deux documents.

Exercice 2. Sujet d'étude : L'élection présidentielle, un enjeu majeur de la vie politique française.

Document 1 : Discours prononcé par le président de la République Jacques Chirac, le 17 mai 1995, à l'occasion de sa prise de fonction. Source : site internet de la présidence de la République française.

En ce jour où je prends la responsabilité d'assumer la plus haute charge de l'État, je me sens dépositaire d'une espérance.

L'élection présidentielle n'a pas vu la victoire d'une France contre une autre, d'une idéologie contre une autre. Elle a vu la victoire d'une France qui veut se donner les moyens d'entrer forte et unie dans le troisième millénaire.

Le 7 mai, le peuple français a exprimé sa volonté de changement.

Je suis décidé à placer le septennat qui commence sous le signe de la dignité, de la simplicité, de la fidélité aux valeurs essentielles de notre République.

Je n'aurai d'autre ambition que de rendre les Français plus unis, plus égaux, et la France plus allante¹, forte de son histoire comme de ses atouts.

Je ferai tout pour qu'un État impartial, assumant pleinement ses missions de souveraineté et de solidarité, soit pour les citoyens le garant de leurs droits et le protecteur de leurs libertés. Je ferai tout pour que notre démocratie soit affermie et mieux équilibrée, par un juste partage des compétences entre l'exécutif et le législatif, ainsi que l'avait voulu le Général de Gaulle, fondateur de la V^e République.

Le Président arbitrera, fixera les grandes orientations, assurera l'unité de la Nation, préservera son indépendance. Le Gouvernement conduira la politique de la Nation. Le Parlement fera la loi et contrôlera l'action gouvernementale. Telles sont les voies à suivre.

Le Président François Mitterrand a marqué de son empreinte les quatorze ans qui viennent de s'écouler.

Un nouveau septennat commence. Je voudrais qu'à l'issue de mon mandat, les Français constatent que le changement espéré a été réalisé.

Je voudrais que, plus assurés de leur avenir personnel, tous nos compatriotes se sentent partie prenante d'un destin collectif. Je voudrais que ces années, lourdes d'enjeux, mais ouvertes à tous les possibles, les voient devenir plus confiants, plus solidaires, plus patriotes, et en même temps plus européens, car la force intérieure est toujours la source d'un élan vers l'extérieur.

Avec l'aide des hommes et des femmes de bonne volonté, conformément à l'esprit et à la lettre de nos institutions, et aussi à l'idée que je me fais de ma mission, je serai auprès des Français, garant du bien public, en charge des intérêts supérieurs de la France dans le monde et de l'universalité de son message.

Vive la République.
Vive la France !

1. Allante : énergique, active.

Document 2 : affiche de Jean Lecanuet* pour l'élection présidentielle de 1965.

EN FAMILLE ECOUTEZ JEAN LECANUET à la TELEVISION

TELEVISION	RADIO
SAMEDI 20 20 h 30 à 21 h 05 MERCREDI 24 22 h 30 à 23 h	VENDREDI 19 19 h 45 à 20 h MARDI 23 12 h 30 à 13 h
VENDREDI 26 13 h 15 à 13 h 30 MARDI 20 20 h 30 à 21 h 45 MERCREDI 3 12 h 15 à 13 h 15	SAMEDI 27 13 h 15 à 20 h MARDI 22 12 h 30 à 13 h 15 MERCREDI 31 19 h 45 à 20 h
VENDREDI 5 13 h 15 à 13 h 30 VENDREDI 5 20 h 30 à 21 h 30	VENDREDI 5 13 h 45 à 14 h VENDREDI 5 21 h 15 à 22 h 30

JEAN LECANUET

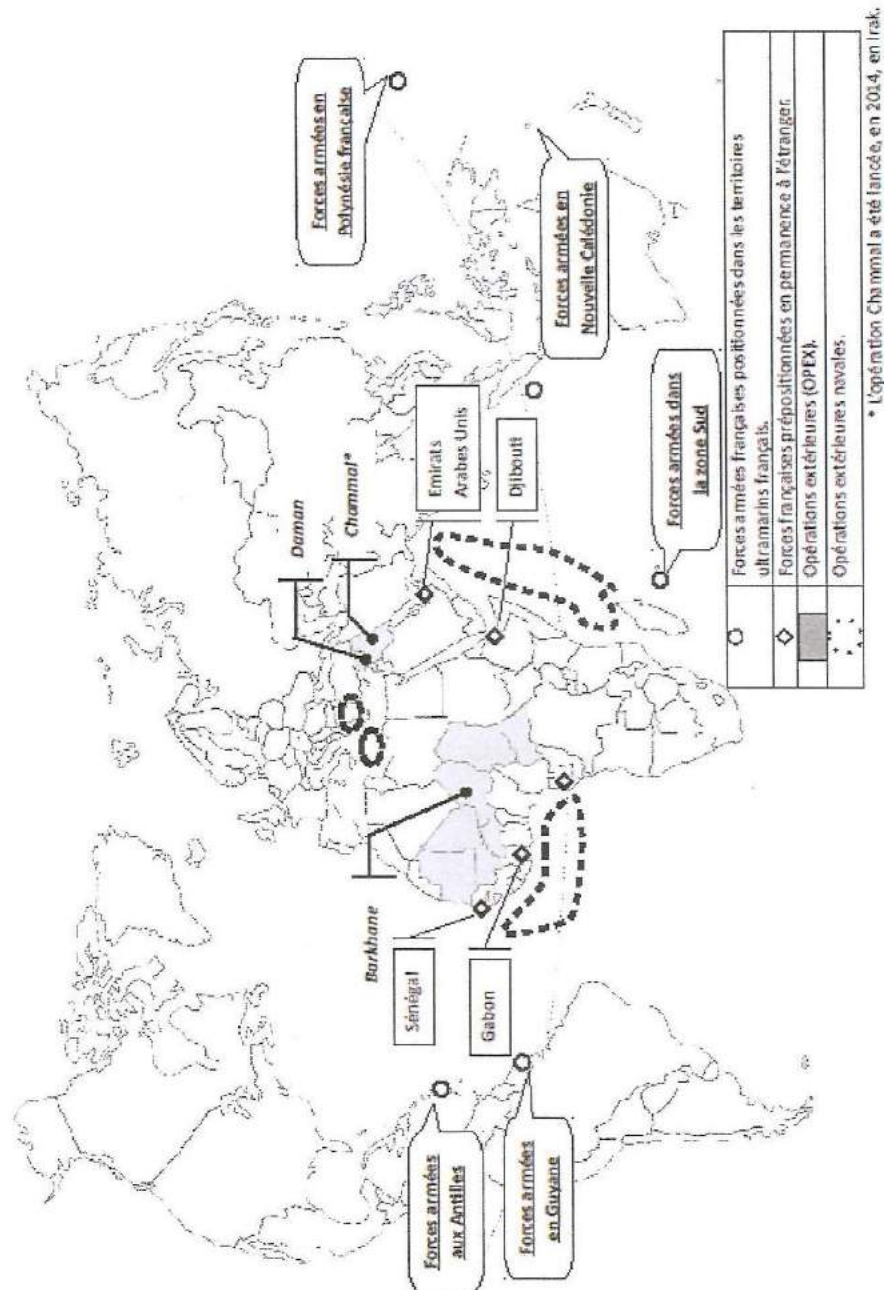
* Jean Lecanuet (1920-1993) est un homme politique français de centre-droit qui a obtenu 15,57 % des voix des suffrages exprimés au premier tour de l'élection présidentielle de 1965 et est arrivé en 3^e position.

Questions :

1. Relevez les expressions qui montrent l'importance de la fonction présidentielle (document 1).
2. Expliquez le paragraphe souligné dans le document 1.
3. Montrez à l'aide du document 1 comment le président Jacques Chirac place son mandat sous le signe de l'alternance par rapport à la présidence précédente.
4. En vous appuyant sur le document 2, expliquez le rôle croissant que jouent les médias dans l'élection présidentielle.

Exercice 3. Sujet d'étude : Les engagements militaires et humanitaires de la France et des Français dans le monde.

**Document 1 : Une France engagée militairement sur tous les continents.
Carte des opérations et missions militaires, État-major des armées, juin 2016.**



Document 2 : L'aide humanitaire française en Irak, Radio France Internationale, « Kurdistan irakien : la France livre des médicaments aux populations déplacées », 04/06/2016.

En Irak, les terroristes du groupe État islamique ont fait fuir plus de deux millions d'hommes, femmes et enfants dans le Kurdistan, une région autonome au nord du pays qui se prépare à une nouvelle crise humanitaire. [...] La Fondation Mérieux, institution française d'utilité publique, est venue livrer des médicaments à destination des populations déplacées.

Dans le petit centre médical de l'église Saint-Joseph, sœur Norah entasse les caisses de carton remplies d'antalgiques que la Fondation Mérieux vient de lui apporter. « En ce moment nous avons beaucoup de patients ici et nous avons déjà du mal à tous les soigner, déplore la religieuse. Si plus de déplacés arrivent, ça sera vraiment difficile et nous aurons besoin d'encore plus d'aide. »

La Fondation Mérieux prévoit d'augmenter l'aide médicale apportée au Kurdistan irakien selon Khelil Aïtout son représentant dans la région. [...]

Et Khelil Aïtout ajoute : « Nous on aimerait un soutien un peu plus fort de la France. Elle s'engage sous différentes facettes, mais c'est vrai que sur le plan humain et humanitaire, c'est quand même pas assez. Les déplacés [...] n'ont pas de ligne d'horizon, ils n'ont aucun avenir pour l'instant, ils ne savent pas quoi faire. Mourir en pleine mer comme les migrants ou rester là ? Mais si on reste ici, il faut une école, il faut des soins, il faut un peu de travail. Ce qu'ils n'ont pas toujours ».

Questions :

1. En vous appuyant sur le document 1, citez les régions du monde où l'armée française intervient dans le cadre des opérations extérieures.
2. A l'aide des deux documents, caractérisez les différents aspects de l'action française en Irak.
3. Expliquez la phrase soulignée : « Mourir en pleine mer comme les migrants ou rester là ? » (document 2).
4. Montrez les limites de l'action humanitaire engagée en Irak (document 2).

Exercice 4. Sujet d'étude : Les Français dans le monde : de nouvelles mobilités.

Document : Article du journal *le Parisien* « Les Français envahissent Londres, entre mythe et réalité », d'après une dépêche AFP, du 27 septembre 2015.

Certains l'appellent « le XXI^e arrondissement de Paris » ou la « sixième ville de France », mais si Londres attire tous les ans des milliers de Français, le fantasme d'une cité envahie par les "Froggies"¹ est très exagéré. On aurait l'impression parfois « de ne pas avoir quitté Paris en descendant de l'Eurostar ». Que l'on se promène à Camden Market ou que l'on visite les musées de South Kensington et la "Froggy Valley" (vallée des grenouilles), où pullulent les librairies et boulangeries françaises, le constat est implacable. « Heureusement la France voyage, la France se déplace. Nous sommes un pays à vocation internationale », a lancé mardi le président François Hollande en inaugurant un deuxième lycée français à Londres, censé désengorger l'établissement historique de "South Ken", symbole de la vague tricolore. Chefs d'entreprise ou étudiants, traders ou artistes, barmen ou footballeurs : il y a effectivement beaucoup de Français à Londres. Sauf qu'il est impossible de savoir exactement combien, puisque rien n'oblige un citoyen de l'Union européenne à s'enregistrer. Le consulat considère qu'environ 300 000 Français vivent au Royaume-Uni, dont les deux tiers habitent le grand Londres. Cela place la capitale britannique aux alentours de la 50^{ème} place des agglomérations françaises. Soit l'équivalent de l'aire urbaine de La Rochelle. Avec environ 200 000 « Londoniens », la France est donc bien représentée mais ne fait finalement que naviguer dans les mêmes eaux que les autres grands pays européens.

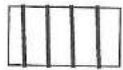
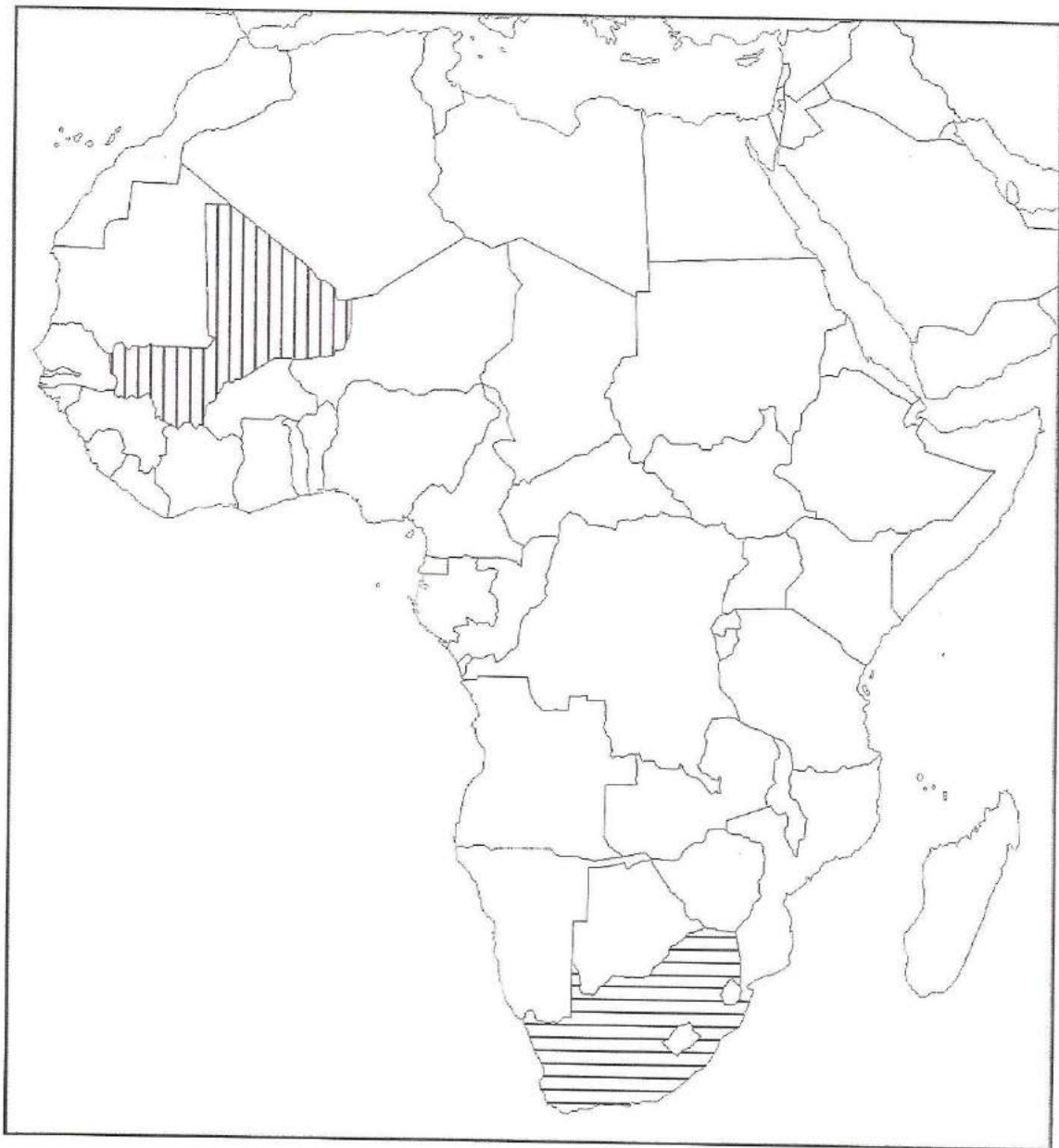
Plutôt qu'un « arrondissement de Paris », Londres est d'abord une ville-monde, dont plus de trois des 8,5 millions d'habitants sont nés à l'étranger, selon une récente étude de l'Université d'Oxford. Si on entend autant parler le français, c'est aussi à cause du tourisme. Proximité aidant, les Français sont, année après année, les plus nombreux à visiter la capitale : 2 millions en 2014 devant les Américains et les Allemands. Ceux qui posent leurs valises sont d'abord des jeunes : 26% ont moins de 18 ans et 40% entre 18 et 40 ans. Ils viennent étudier (25 000 étudiants), travailler dans la restauration, le marketing, le commerce et bien sûr la finance, Londres étant la principale place financière au monde avec New York. La proximité géographique, la langue, un marché du travail dynamique et un chômage faible font office d'aimant. La fiscalité sur les sociétés est également plus intéressante. L'impôt sur le revenu en revanche n'encourage pas à l'exil fiscal avec des barèmes proches de la France. Souvent évoqué, l'afflux massif de Français à Londres depuis 2012 ne s'est d'ailleurs pas matérialisé dans les chiffres. Dirigeant d'entreprise, Olivier Cadic constate toutefois « une poussée assez forte d'arrivées à Londres depuis 2011, qui me rappelle la période entre 1996 et 1999, avec les mêmes causes : un certain désarroi, une période de blues ». Mais le Français continue à s'expatrier moins que ses voisins. Ceux qui partent au Royaume-Uni restent en moyenne six ans. Selon le consulat, « plus des trois quarts regagnent ensuite la France » où vivent plus de 400 000 Britanniques.

1. Froggies : Frog = grenouille en anglais. Nom familier utilisé pour désigner les Français en Angleterre.

Questions :

1. Montrez que le nombre de Français à Londres est important.
2. Identifiez les raisons qui poussent les Français à vivre à Londres.
3. Relevez au moins deux éléments montrant que les Français de Londres gardent un lien avec leur pays d'origine.
4. Expliquez en quoi la présence des Français à Londres est une marque de rayonnement et de l'influence de la France à l'étranger.

ANNEXE à rendre avec la copie d'examen



.....



.....